RAPPORT SYNTHÈSE

Démarche liée au Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS) 2010-2015 sur le territoire de la Haute-Yamaska

Par le Groupe actions solutions pauvreté (GASP)

Le 9 mars 2016

Projet subventionné par la
Conférence régionale des élus
Montérégie-Est

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 3

2. MISE EN CONTEXTE 3

Le Groupe actions solutions pauvreté (GASP) 3

La Stratégie nationale de lutte à la pauvreté 3

Le PARSIS 4

La démarche en Haute-Yamaska 4

3. RÉALISATION DU PARSIS 6

PRIORITÉ 1 - ITINÉRANCE, PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE 6

Projet 1 - Fiducie volontaire et recherche action de soutien à l'aide sociale 6

Projet 2- Accès aux services dans le cadre du travail de rue 8

Projet 3 - Harmonisation du travail de rue en Haute-Yamaska 9

PRIORITÉ 2 – SÉCURITÉ ALIMENTAIRE 10

Projet 4 - Ateliers culinaires pour les personnes vivant en situation ou à risque d'itinérance 10

Projet 5 - Développement de l'agriculture urbaine en Haute-Yamaska 11

Projet 6 - Ateliers culinaires et cuisines collectives 13

PRIORITÉ 3 – LOGEMENT 14

Projet 7 - Recherche-action sur les problématiques vécues par les locataires 14

Projet 8 - Soutien pour la recherche et le maintien au logement 15

PRIORITÉ 4 – ÉDUCATION 16

Projet 9 – Ateliers Porte-clés 16

LE PARSIS : UN EFFET GÉNÉRALEMENT STRUCTURANT 17

4. DÉFIS À RELEVER 18

5. RECOMMANDATIONS 20

6. CONCLUSION 22

1. INTRODUCTION

Ce présent document se veut un outil d'information sur la démarche liée au Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS) 2010-2015 sur le territoire de la Haute-Yamaska. La mise en contexte vise à situer l'exercice local dans le cadre de la stratégie gouvernementale. La présentation des réalisations par priorité d'action expose une synthèse des interventions prévues et réalisées ainsi que les résultats dans la collectivité. Ce rapport se termine avec quelques défis à relever pour assurer des suites optimales de ce plan d'action et formule des recommandations aux niveaux local et national.

Les liens hypertextes agrémentent ce rapport en donnant accès par simple clic à des documents de référence logés sur internet.

2. MISE EN CONTEXTE

Le Groupe actions solutions pauvreté (GASP)

Le Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP) est une table de concertation intersectorielle qui s'est donné le mandat de mettre en commun les forces de tous les partenaires dans la recherche d'actions et de solutions concrètes aux problèmes de pauvreté vécus par plusieurs membres de notre communauté. Il représente plus d'une quarantaine d'organisations communautaires et institutionnelles ainsi que des citoyens de la Haute-Yamaska et compte les trois paliers politiques à titre de membres associés.

Le GASP soutient le développement d'outils et de stratégies en fonction notamment des grands axes suivants : la sécurité alimentaire, le logement social et l'habitation, l'itinérance, l'éducation et la sensibilisation.

La Stratégie nationale de lutte à la pauvreté

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale a institué une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette Loi, adoptée en 2002, visait à l'origine à amener le Québec, au nombre des nations industrialisées comptant le moins de pauvreté dix ans après son adoption. Afin d'y parvenir le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a été créé afin de soutenir des initiatives et la réalisation d'interventions et d'atteindre les buts de la Stratégie nationale.

À ce jour, deux plans d'action gouvernementaux ont encadré la mise en place d'actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec. Le « Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004 à 2010 » fut le premier plan découlant de Stratégie nationale. Il a généré des investissements directs de plus de 4,5 milliards de dollars. Intitulé « Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) », le deuxième mécanisme gouvernemental s'est mis en œuvre de 2010 à 2015. Selon les données 2013-2014, le FQIS a investi 38,9 M$ dans des projets à travers la province. Avec les contributions des partenaires se chiffrant à 43,9 M$, le financement total des projets soutenus par le FQIS s'élevait à 82,8 M$.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), par l'entremise du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) et de son FQIS, a convenu d'un investissement de 3 079 632,00 $ en Montérégie Est pour 2010-2015 afin de soutenir l'élaboration et la réalisation d'un PARSIS.

Le PARSIS

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) 2010-2015, le MESS a confié à la Conférence régionale des élus de la Montérégie-est (CRÉ) les mandats d'élaborer en concertation un Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS) en Montérégie Est, d'en assurer le suivi et la gestion financière de l'enveloppe régionale provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). Dans ce contexte, la CRÉ Montérégie-Est a mis sur pied un *Comité régional de concertation de lutte contre la pauvreté* qui a déterminé certaines balises régionales. Le GASP a siégé sur ce Comité régional intersectoriel. Un élément nouveau associé au deuxième plan d'action visait à mettre en place un nouveau partenariat.

Ce plan prévoyait de nouvelles alliances pour assurer une synergie optimale dans chaque MRC en réunissant des expertises complémentaires de trois partenaires-clés, soit le CSSS, la MRC et la CDC. Appelés « Triumvirats », ces groupes étaient chargés d'identifier dans chaque territoire une mobilisation intersectorielle reconnue dont le mandat principal allait consister à l'élaboration d'un plan d'action « supralocal » (au niveau de la MRC) intégré de lutte contre la pauvreté.

La démarche en Haute-Yamaska

En Haute-Yamaska, le budget alloué s'élevait à 307 042 $ pour financer des projets de lutte à la pauvreté, les sommes devant être engagées au 15 juin 2015.

Le 7 décembre 2012, une consultation menée par la CRÉ Montérégie-Est s'est tenue à Granby auprès des 28 organismes de la MRC dans le but de préciser les problématiques, les leviers et les défis en Haute-Yamaska. Une synthèse des discussions a été diffusée auprès des partenaires en juillet 2013.

Le Triumvirat s'est constitué, au début 2012, avec le CSSS Haute-Yamaska (devenu CIUSSS de l'Estrie - CHUS), la CDC de la Haute-Yamaska, le GASP et le CLD de la Haute-Yamaska, ce dernier ayant été mandaté comme représentant de la MRC. Sous recommandation du Triumvirat, le GASP a été officiellement identifié par la CRÉ-ME le 8 juin 2012 à titre de concertation reconnue pour mener à bien la démarche du PARSIS. Le GASP a mis sur pied un comité de suivi formé de deux membres du conseil d'administration et de la coordination, afin de soutenir la mobilisation et de planifier les étapes. Il a procédé à l'embauche d'une consultante externe dont le mandat fut de dresser un portrait de la situation, incluant des propositions de priorités.

En cohérence avec l'objectif de mobiliser le milieu de manière optimale à travers l'élaboration et l'adoption du PARSIS, le GASP a organisé une rencontre de mobilisation le 4 juillet 2013 afin de présenter le cadre de gestion, définir les rôles et responsabilités et les étapes subséquentes. Le document « *La lutte contre la pauvreté, un défi de société : L'état de la situation de la pauvreté et l'exclusion sociale dans la MRC de La Haute-Yamaska* » a été présenté lors d'une rencontre élargie en octobre 2013 et à laquelle les membres du GASP ainsi que d'autres acteurs ciblés par le Triumvirat ont été invités. Validé dans son ensemble par l'ensemble des acteurs réunis, ce portrait

a permis d'identifier clairement quatre priorités en Haute-Yamaska et nommer plusieurs possibilités d'action. Voici les axes priorisés :

1) Itinérance, pauvreté et exclusion sociale
2) Sécurité alimentaire
3) Logement
4) Éducation

Les participants ont confié au GASP, en collaboration avec la consultante, le comité de suivi et le Triumvirat, le soin de rédiger une proposition de plan d'action avec des d'objectifs, de stratégies et des moyens à partir des éléments nommés en concertation. Le plan d'action fut soumis pour validation en concertation élargie le 20 novembre 2013. Les objectifs ont été révisés et les acteurs présents ont donné le mandat à des sous-comités sectoriels de proposer des stratégies et des moyens afin que le GASP et le Triumvirat présentent un plan d'action balancé pour validation à une rencontre ultérieure. Ainsi, quatre sous-comités se sont formés pour préciser chacune des orientations. Le Plan d'action supralocal pour la solidarité et l'exclusion sociale de la Haute-Yamaska fut adopté le 6 février 2014 puis adopté officiellement par la CRÉ ME le 4 avril 2014.

La mise en œuvre de la majorité des projets s'est échelonnée de juin 2014 à décembre 2015. Le GASP a assuré un suivi des projets lors des Assemblées des membres et en élargissant celle du printemps 2015 avec tous les collaborateurs de la démarche.

Le site internet du GASP comporte une page et des liens utiles sur la démarche en Haute-Yamaska.

3. RÉALISATION DU PLAN D'ACTION POUR LA SOLIDARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE DE LA HAUTE-YAMASKA

Cette section expose par priorité les réalisations découlant du PARSIS. Les objectifs, stratégies et moyens du plan d'action sont d'abord présentées pour chacune des priorités. Les populations cibles, les territoires couverts, les groupes porteurs, les sommes investies et les dates d'exécution de chacun des projets sont disponibles en cliquant sur le lien hypertexte suivant : Plan d'action supralocal pour la solidarité et l'exclusion sociale de la Haute-Yamaska.

Chacun des projets financés rattachés aux moyens sont numérotés selon leur ordre d'apparition dans le plan d'action afin de faciliter les références dans ce présent document. Les moyens d'action sont libellés dans les tableaux ci-dessous tels qu'inscrits dans le plan d'action. Le nom des projets apparaît par la suite tels que présentés à la CRÉ Montérégie-Est.

PRIORITÉ 1 - ITINÉRANCE, PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE

Objectif	Stratégies	Moyens
1.1 Contribuer à l'accessibilité aux services de proximité répondant aux besoins des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	1.1.1 Offrir de nouveaux services de soutien à l'aide sociale et de gestion du budget à l'intérieur des services de proximité existants	**Projet 1 -** Bonifier le service de proximité L'Azimut par la mise sur pied d'un service dédié aux personnes assistées sociales et d'une fiducie volontaire.
	1.1.2 Optimiser et bonifier le travail de rue à Granby et à Waterloo	**Projet 2 -** Harmoniser la dynamique partenariale du travail de rue en Haute-Yamaska **Projet 3 -** Favoriser l'accès aux services spécialisés à l'intérieur des services de travail de rue existants.

Projet 1 - Fiducie volontaire et recherche action de soutien à l'aide sociale

Objectifs et/ou actions prévus

- Expérimenter un service d'information et de soutien aux personnes faisant appel à l'aide sociale
- Offrir un service de fiducie volontaire avec accompagnement dans la gestion du budget
- Documenter la nature des demandes de soutien à l'aide sociale
- Fournir une assistance aux personnes recevant l'aide financière de dernier recours et de fiducie volontaire

Actions réalisées

- Embauche de deux intervenants pour les services de fiducie volontaire et de soutien à l'aide sociale
- 110 demandes d'assistance réalisées pour le soutien à l'aide sociale
- Documentation statistique sur la nature des demandes et des difficultés liées à l'aide sociale
- Soutien à la rédaction de plus de 100 lettres au CLE
- Contacts réguliers avec le chef d'équipe du CLE et le personnel du député provincial pour référer des personnes en besoin
- Promotion de la fiducie volontaire auprès de 40 organismes
- Service de fiducie volontaire offert à 8 bénéficiaires (6 hommes et 2 femmes)
- 5 personnes étaient sur la liste d'attente à la fin des subventions du PARSIS
- 24 demandes d'information sur le service de fiducie volontaire

Constats et bons coups

- ✓ Demandes de soutien marquées tout au long du projet
- ✓ Demandes en hausse tout au long du projet en corrélation avec la connaissance du service par les usagers
- ✓ Communication accrue et plus directe pour obtenir et fournir des informations (partenariat avec le chef d'équipe du CLE, accès à un télécopieur, à une adresse de référence temporaire de référence pour la réception du courrier du CLE, etc.).
- ✓ Meilleure connaissance des besoins de soutien à l'aide sociale (ex : difficulté à comprendre les formulaires et lettres, découragement, soutien dans la rédaction des formulaires, se sentir accompagné, les délais trop serrés pour répondre aux demandes du CLE, etc.)
- ✓ Les demandes ont été formulées davantage par les hommes
- ✓ Meilleure connaissance des problématiques liées aux difficultés budgétaires des usagers du Partage Notre-Dame (ex : pauvreté, consommation, dettes multiples, etc.)
- ✓ Augmentation des références des organismes communautaires vers le Partage Notre-Dame
- ✓ L'organisme Partage Notre-Dame est désormais outillé pour accompagner les personnes ayant des défis avec l'aide de dernier recours ou avec la gestion de leur budget
- ✓ De nouvelles collaborations ont été tissées avec d'autres organismes et regroupements de défense des droits

Suites prévues et défis à relever

- Maintien des services de fiducie volontaire et de soutien à l'aide sociale mais diminution de l'offre de service d'intervention et de la qualité d'accompagnement par manque de ressources. L'organisme anticipe de diminuer le nombre d'accompagnement de moitié pour la fiducie volontaire et le soutien à l'aide sociale, ce qui représenterait environ 320 besoins d'interventions non répondus pour un an.
- L'expertise est développé mais avec la fin des subventions PARSIS, l'organisme assume depuis septembre la perte d'un intervenant et est en recherche de financement pour conserver le deuxième à moyen terme. Aucun engagement de partenaires financiers à ce

jour. Sans appui, l'organisme risque de perdre le deuxième intervenant, ce qui ferait diminuer davantage le nombre et la qualité des deux services développés.

Projet 2- Accès aux services dans le cadre du travail de rue

Objectifs et/ou actions prévus

- Offrir l'accès aux services spécialisés inexistants dans leur localité aux personnes de 18 à 60 ans, à faible revenu, qui ne cadrent dans aucun des programmes de transport ou d'accompagnement déjà existants
- Réaliser 150 accompagnements vers les services spécialisés appropriés auprès de la clientèle ciblée, par les trois travailleuses de rue de la Haute-Yamaska

Actions réalisées

- 197 accompagnements auprès de 102 personnes à faible revenu vers des services spécialisés inexistants dans leur localité (organismes communautaires locaux, médecins spécialistes, cours municipales, avocats, hôpitaux, soins en toxicomanie, plateaux de travail, travaux compensatoires, etc.)

Constats et bons coups

- ✓ Nombre d'accompagnements prévus dépassé
- ✓ Accès à des services spécialisés auprès de personnes qui n'ont plus de contact avec les institutions ou les organismes d'aide
- ✓ Prévention de l'alourdissement de certaines problématiques
- ✓ Meilleure connaissance sur la nature des demandes d'accompagnement de la population n'ayant peu ou plus de contact avec les organismes ou institutions

Suites prévues et défis à relever

- ✓ Service non pérennisé
- ✓ Perte du service d'accompagnement
- ✓ Environ 200 personnes par année auprès de 100 personnes en rupture sociale ne pourront bénéficier d'un accompagnement faute de financement
- ✓ Les données sur la nature et le nombre des demandes d'accompagnement serviront à la recherche de financement, notamment avec les travaux liés à *Impact de rue* (voir projet 3)

Projet 3 - Harmonisation du travail de rue en Haute-Yamaska

Objectifs et/ou actions prévus

- ✓ Harmoniser et consolider le travail de rue en Haute-Yamaska
- ✓ Regrouper les travailleuses de rue et les coordinations des trois organismes pour éviter le travail en silo
- ✓ Explorer les possibilités de mise en commun tant au niveau de la coordination, de la représentation et du partage des tâches
- ✓ Trouver des sources de financements récurrentes pour consolider le service

Actions réalisées

- ➢ 31 entretiens réalisés par le consultant externe
- ➢ Production d'un portrait du service de travail de rue actuel en Haute-Yamaska, incluant des recommandations d'harmonisation et de consolidation de la pratique
- ➢ Rencontres de concertation statutaires régulières des trois travailleuses de rues (5 rencontres durant le projet et se poursuivent)
- ➢ Rencontres de concertation statutaires régulières des trois directions d'organismes offrant le service du travail de rue (4 rencontres durant le projet et se poursuivent).
- ➢ Mise sur pied d'un comité « aviseur » nommé « *Impact de rue* » formé des trois organismes qui offrent le service de travail de rue en Haute-Yamaska et de deux autres partenaires (GASP et CIUSSS de l'Estrie - CHUS)
- ➢ Adoption d'un plan d'action pour l'année 2015-2016
- ➢ Élaboration d'un document de présentation synthèse visant à obtenir des appuis financiers

Constats et bons coups

- ✓ Effet levier important et structurant
- ✓ Les organismes qui gèrent le travail de rue ne travaillent plus en silo
- ✓ Dynamique partenariale optimisée entre les organismes et les travailleuses de rue
- ✓ Adoption d'une vision commune de développement de la pratique
- ✓ Mise sur pied de nouvelles structures de soutien, de communication et de concertation
- ✓ La communauté peut désormais compter sur une nouvelle structure concertée et proactive, se nommant « Impact de rue »
- ✓ Un agenda d'action est prévu pour faire reconnaître la pratique et harmoniser à long terme la pratique

Suites prévues et défis à relever

- Mettre en application le plan d'action
- Travaux de représentation à l'aide du document de présentation synthèse auprès de tables de concertations, instances publiques, organismes caritatifs et milieu des affaires
- Trouver du financement pour consolider la pratique et assurer une coordination d'*Impact de* rue à long terme
- Se doter d'un logo et d'un visuel commun

- Le GASP dédiera une page de son site internet à *Impact de rue*
- Assurer une continuité des structures mises sur pied

PRIORITÉ 2 – SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Objectifs	Stratégies	Moyens
2.1 Assurer la sécurité alimentaire des personnes en situation de pauvreté	2.1.1 Bonifier le service de repas populaires à Granby par un projet-pilote d'intégration adaptée aux personnes en situation ou à risque d'itinérance.	**Projet 4 -** Permettre aux bénéficiaires de participer activement au service des repas et d'acquérir des compétences en cuisine.
	2.1.2 Augmenter le niveau d'autonomie alimentaire des personnes à faible revenu	**Projet 5 -** Développer des mesures alternatives en jardinage urbain
	2.1.3 Assurer un arrimage et une complémentarité des actions en sécurité alimentaire et en persévérance scolaire.	**Projet 6 -** Offrir des ateliers culinaires - apprendre à cuisiner au fil des récoltes

Projet 4 - Ateliers culinaires pour les personnes vivant en situation ou à risque d'itinérance

Objectifs et/ou actions prévus

- ✓ Développer l'autonomie de la clientèle fréquentant la ressource Le Partage Notre-Dame
- ✓ Permettre aux participants de préparer un repas sain
- ✓ Permettre aux participants acquérir des connaissances et compétences liées au domaine culinaire

Actions réalisées

- ➢ 6 ateliers offerts à 6 groupes différents, s'échelonnant sur 6 semaines, abordant 6 thèmes différents, le mardi après-midi de 13h à 15h30
- ➢ 34 ateliers culinaires offerts à 35 participants (17 hommes et 18 femmes)
- ➢ Un rapport a été produit dans le cadre d'une analyse différenciée selon le sexe (ADS), le projet ayant été ciblé par la CRÉ Montérégie-est

Constats et bons coups

- ✓ 1789 portions cuisinées à 0,68$ par portion en moyenne
- ✓ Les usagers du Partage Notre-Dame ont développé leur estime personnelle et ont acquis des connaissances en cuisine et en alimentation qui leur sera utile pour plusieurs années
- ✓ Développement d'un nouveau partenariat entre les Cuisines collectives de la Montérégie et la Partage Notre-Dame

- ✓ L'analyse ADS a permis de discerner des préoccupations différenciées selon le sexe des participants et d'identifier des recommandations afin d'intégrer ce type d'analyse à travers les différentes étapes d'un projet d'intervention
- ✓ Le désir de socialiser, de faire de la cuisine en groupe et d'échanger entre amies a été entendu à maintes reprises et fait partie des objectifs chez les femmes participantes
- ✓ À l'inverse, les hommes viennent y développer des habiletés culinaires (90%), autant dans l'achat que dans la diversité des aliments, et plus d'hommes s'affichent ouvertement pour la gratuité du service (90%). Ils se sentent très fiers de leurs réussites culinaires.
- ✓ La démarche ADS sera partagée au sein des concertations locales afin de sensibiliser les organismes aux impacts de cette approche.

Suites prévues et défis à relever

- Assurer une continuité sera difficile avec la fin du PARSIS
- Recherche de financement pour conserver les services

Projet 5 - Développement de l'agriculture urbaine en Haute-Yamaska

Objectifs et/ou actions prévus

- ✓ Augmenter l'autonomie alimentaire des personnes à faible revenu de la Haute-Yamaska
- ✓ Aménagement et agrandissement de 6 jardins collectifs à Granby et Waterloo
- ✓ Développement de la filière de l'agriculture urbaine auprès de la Ville de Granby et de la MRC

Actions réalisées

- ➢ 6 nouveaux espaces de jardinage urbain agrandis ou mis sur pied
- ➢ Mise sur pied de jardins collectifs à l'OMH de Granby et au parc Richelieu
- ➢ Appui de la ville de Granby pour la mise sur pied d'un jardin collectif universel pour personnes à mobilité réduite et non-voyantes au Centre communautaire St-Benoît
- ➢ Agrandissement du jardin collectif au Partage Notre-Dame et à la Maison des jeunes l'Exit de Waterloo
- ➢ Mise en place d'équipements à la Maison des Jeunes de Waterloo permettant la production de plants pour le jardin
- ➢ Revitalisation d'un parc à l'OMH de Waterloo avec ajout d'un jardin communautaire
- ➢ Appui important du projet par la population, les Villes de Granby et de Waterloo et les différents intervenants impliqués
- ➢ Les organismes porteurs ont acquis de nouvelles connaissances en lien avec le jardinage et ont maintenant en leur possession des outils de gestion leur permettant d'assurer le suivi des jardins
- ➢ Lancement du mouvement *Incroyables Comestibles* par une citoyenne de Granby, Marie Beaupré, au jardin du Parc Richelieu, projet repris par la Ville de Granby sur la rue Principale
- ➢ Intégration de l'agriculture urbaine dans le Plan Vert de la Ville de Granby

Constats et bons coups

- ✓ Plus de 200 personnes à faible revenu ont pu bénéficier des récoltes des jardins (plus de 2 200 lbs de légumes) et des bienfaits liés au jardinage tout en développant de nouvelles compétences et un savoir-faire
- ✓ Activité d'autofinancement au Partage Notre-Dame en prévision de la saison 2016 via des ventes de garage pour l'achat de plants et semences
- ✓ Mobilisation de nombreux nouveaux acteurs (camps de jour, école primaire Le Phénix, villes de Granby et Waterloo, Vie culturelle et communautaire Granby, organismes communautaires, etc.)
- ✓ Engagements de nouveaux acteurs en jardinage urbain tels que les municipalités
- ✓ Appui de la ville de Granby pour l'animation et la coordination de l'ensemble des jardins
- ✓ Participation de 25 enfants de l'école Le Phénix
- ✓ Intégration active des voisins par certains jardiniers du Parc Richelieu et d'une jardinière en fauteuil roulant au jardin des Cuisines Collectives
- ✓ Sentiment de fierté palpable chez les jardiniers
- ✓ Intégration d'une page sur les jardins collectifs sur le site internet de la Ville de Granby. Une cartographie des jardins collectifs y sera logée prochainement
- ✓ Plusieurs prix et reconnaissances décernés à la Ville de Granby pour son développement

Suites prévues et défis à relever

- ✓ Élargir les noyaux de jardiniers plus assidus
- ✓ Trouver des moyens pour gérer les conflits et améliorer la cohésion de certains groupes de jardiniers
- ✓ Trouver des solutions pour prévenir le pillage et le vandalisme
- ✓ Offrir du soutien en ce qui concerne les connaissances en jardinage, tant chez les groupes porteurs que chez les jardiniers
- ✓ Encourager l'autofinancement des jardins après la subvention
- ✓ Beaucoup d'acteurs se sont mobilisés autour de l'agriculture urbaine mais sur le plan de l'intégration stratégique, les acteurs présents n'ont pas les ressources pour assurer une coordination adéquate du dossier afin d'intégrer des objectifs dans d'autres documents de développement municipaux que le Plan vert (urbanisme, culture et loisirs, politique familiale)

Projet 6 - Ateliers culinaires et cuisines collectives

Objectifs et/ou actions prévus

- ✓ Offrir aux personnes défavorisées qui cultiveront les jardins collectifs ou communautaires, des ateliers de cuisine avec les légumes et les fruits cultivés
- ✓ Permettre aux usagers de l'organisme SOS Dépannage de confectionner un repas sain et complet avec le panier de denrées alimentaires qui leur est offert
- ✓ Permettre aux habitants de Ste-Cécile-de-Milton et de Roxton Pond vivant de l'insécurité alimentaire d'avoir accès à des groupes de cuisines collectives à proximité

Actions réalisées

- ➢ Chez SOS Dépannage-Moisson Granby, 9 cuisines collectives réalisées à l'organisme deux fois par mois, de 13h à 15h30, avec un maximum de 4 personnes à la fois
- ➢ À Ste-Cécile-de-Milton, 4 cuisines collectives offertes mensuellement lors d'une journée complète de cuisine avec un maximum de 6 personnes par groupe
- ➢ Pour les jardiniers, 21 cuisines collectives offertes à proximité des jardins, à raison de trois heures chacune
- ➢ Le projet à Roxton Pond n'a pas démarré faute d'inscription
- ➢ Total de 24 ateliers culinaires offerts

Constats et bons coups

- ✓ 976 portions cuisinées à moindre coût
- ✓ 12 participants chez SOS Dépannage, 9 à Ste-Cécile-de-Milton et 14 jardiniers
- ✓ Développement de nouveaux partenariats avec des organismes communautaires et en secteur rural
- ✓ Les participants ont appris à cuisiner avec des aliments dont ils disposent ou qu'ils ne connaissaient pas
- ✓ Avec l'augmentation du coût de l'épicerie, les cuisines collectives permettent de bonnes économies par portion et consistent en une solution considérable pour assurer la sécurité alimentaire

Suites prévues et défis à relever

- Plusieurs groupes ont été ouverts grâce au financement mais il sera difficile de les maintenir sans celui-ci

PRIORITÉ 3 – LOGEMENT

Objectifs	Stratégies	Moyens
3.1 Favoriser l'accès et le maintien au logement des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité	3.1.1 Quantifier et préciser les problématiques liées au logement	**Projet 7 -** Effectuer une recherche terrain auprès des locataires
	3.1.2 Offrir une aide directe aux locataires	**Projet 8 -** Développer des services de soutien pour la recherche et/ou le maintien au logement

Projet 7 - Recherche-action sur les problématiques vécues par les locataires

Objectifs et/ou actions prévus

- ✓ Recherche-action sur les problématiques vécues par les locataires

Actions réalisées

- Participation de 250 locataires à faible revenu de la MRC de la Haute-Yamaska au sondage
- Tenue de 7 groupes de discussion et rencontre de 18 intervenants d'organismes du milieu
- Rapport de recherche de 80 pages imprimé à 50 exemplaires

Constats et bons coups

- Collaboration de différents acteurs du territoire à la recherche
- Meilleure connaissance sur les besoins spécifiques des locataires à faible revenu du territoire et des interventions pertinentes à développer localement
- Du rapport, 6 recommandations ont été tirées dont plusieurs ont reçues des appuis des acteurs locaux
- Mobilisation des acteurs locaux engagés à donner suite aux recommandations du rapport

Suites prévues et défis à relever

- Le GAL-H, concertation locale en logement, se charge de faire le suivi sur les recommandations de la recherche et de reprendre celles ayant le meilleur potentiel de réalisation

Projet 8 - Soutien pour la recherche et le maintien au logement

Objectifs spécifiques

- ✓ Élaborer un site pour faciliter la colocation
- ✓ Réalisation d'une trousse sur le logement à l'intention des organismes

Actions réalisées

- ➢ Site Partage-Logis lancé en février, comportant deux volets : informations sur la colocation et possibilité de placer des annonces pour la recherche de colocataire
- ➢ 40 trousses Info-logement distribuées auprès des organismes communautaires

Constats et bons coups

- ✓ 21 locataires ont placé une annonce
- ✓ Le site Partage-Logis étant construit, l'organisme porteur s'engage à le gérer
- ✓ Trousse Info-logement fort appréciée des organismes
- ✓ Les intervenants seront mieux outillés avec la trousse Info-logement

Suites prévues et défis à relever

- ➢ L'ACEF s'occupe de maintenir le site Partage-Logis et de le gérer
- ➢ Diffuser la trousse Info-logement aux organismes par voie électronique
- ➢ L'ACEF mettra à jour la trousse lorsque nécessaire

PRIORITÉ 4 – ÉDUCATION

Objectifs	Stratégies	Moyens
4.1 Favoriser le développement des compétences parentales des familles en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	4.1.1 Outiller les parents à l'aide de moyens alternatifs pour favoriser la réussite éducative des personnes vulnérables	Compléter le projet *Ateliers Porte-clés* (persévérance scolaire)

Projet 9 – Ateliers Porte-clés

Objectifs et/ou actions prévus

- ✓ Développer les savoirs, savoirs être et savoirs faire des enfants en matière de lecture et d'écriture dans un contexte ludique
- ✓ Engager les parents dans la réussite éducative de leurs enfants
- ✓ Favoriser la pérennité d'un changement de pratique collaborative « École-Famille-Communauté »
- ✓ Évaluer le processus et les retombées
- ✓ Sensibiliser les enseignants au contexte de pauvreté

Actions réalisées

- ➢ 80 ateliers de 90 minutes offerts 3 fois par semaine à travers 2 groupes de 10 enfants en lien avec les écoles Avé Maria et Notre-Dame à Waterloo
- ➢ Ateliers thématiques parents-enfants sur le savoir être avec l'Atelier 19
- ➢ 9 rencontres par année avec les parents dont 3 rencontres enfants-parents
- ➢ Rapport d'évaluation réalisé
- ➢ Mise sur pied d'une table de concertation en éducation avec 12 partenaires pour assurer le suivi et l'intégration des actions dans la communauté
- ➢ Comité de travail mis en place pour la recherche de financement

Constats et bons coups

- ✓ Expérimentation positive d'une approche « École-Famille-Communauté » impliquant les parents, les enfants, l'école et la communauté en persévérance scolaire
- ✓ Effets sur les facteurs personnels, familiaux, scolaires et sociaux favorables à la réussite éducative et sociale évalués très positivement
- ✓ Appui de nombreux acteurs sociaux, politiques et privés au projet
- ✓ Témoignages très positifs des parents ayant participé aux ateliers
- ✓ Engagement plus large de la communauté autour de la persévérance scolaire

Suites prévues et défis à relever

- ✓ Le projet se poursuit dans deux écoles encore cette année. Le comité en persévérance scolaire s'agrandit et continue sa réflexion et son travail
- ✓ Trouver des solutions aux difficultés de transport des parents ou des enfants de Waterloo pour la période des ateliers
- ✓ Continuer à travailler la communication école-famille-communauté
- ✓ Poser des actions pour trouver le financement afin de favoriser la stabilité de l'expertise développée et des actions entreprises
- ✓ Sans financement, le projet ne peut être offert. Après l'évaluation, des entreprises ont financés la poursuite jusqu'en juin 2016. Aucun engagement par la suite.
- ✓ Perte anticipée de 2 écoles défavorisées, 80 ateliers, 20 enfants en septembre 2016

LE PARSIS : UN EFFET STRUCTURANT

Le PARSIS en Haute-Yamaska a eu un effet structurant dans la collectivité en réunissant différents acteurs autour du développement d'interventions à long terme, en générant des connaissances utiles pour l'intervention locale ou encore en établissant de nouveaux partenariats et engagements qui vont perdurer. Référons-nous au projet d'agriculture urbaine qui a fait exploser le nombre de jardins disponibles avec de nouveaux engagements municipaux et ayant permis d'intégrer des objectifs de développement dans les documents de planification municipale, au projet d'harmonisation du travail de rue qui a instauré une nouvelle dynamique partenariale entre les organismes qui travaillaient jadis en silo, aux projets en logement qui ont outillés les organismes et intervenants à l'aide de connaissances et d'interventions concrètes pour les locataires, aux cuisines collectives et aux ateliers culinaires qui ont ouverts de nouveaux partenariats et des groupes ciblés à de nouvelles populations, aux projets de soutien à l'aide sociale et de fiducie volontaire qui ont permis le développement d'une expertise communautaire sur ces formes d'intervention et, finalement, au projet en persévérance scolaire qui a générer une nouvelle culture de partenariat entre la famille, l'école et la communauté.

Le fait que la culture de concertation en matière de lutte à la pauvreté était déjà bien ancrée en Haute-Yamaska a été un facteur déterminant du succès de la démarche. Au terme de la réalisation des projets financés avec le PARSIS, les acteurs locaux constatent que les sommes ont été investies dans des projets répondant aux besoins réels de la population fragilisée.

4. DÉFIS À RELEVER

Des neuf projets financés avec le PARSIS, sept posent plusieurs défis, en grande partie sur le plan financier. Seulement deux n'auront aucun défi à relever. Ces deux derniers se sont conclus par un rapport de recherche et des outils d'intervention qui seront utiles pour plusieurs années.

Bien qu'une expertise ait été développée par des organismes et intervenants du milieu par les projets d'intervention développés avec le PARSIS, ce sont les projets d'aide directe qui écoperont davantage de la fin du financement puisque les organismes n'ont pas les ressources pour en assumer la continuité. Paradoxalement, ce sont les projets qui ont aidé de manière plus directe la principale cible du plan d'action : les personnes vivant en situation de pauvreté elles-mêmes.

La grille suivante expose la nature des défis les plus importants par projet et les sommes nécessaires pour en assurer leur continuité.

Projets et défis	Besoins financiers
Projet 1 - Fiducie volontaire et recherche action de soutien à l'aide sociale Défis Diminution de l'offre de service d'intervention pour la fiducie volontaire et le soutien à l'aide sociale. Risque de diminuer de moitié, ce qui représenterait environ 320 besoins d'interventions non répondus pour un an. Besoins Deux intervenants pour assurer le maintien du service	70 000$/an
Projet 2- Accès aux services dans le cadre du travail de rue Défis Service non pérennisé. Perte d'environ 200 accompagnements auprès de plus de cent personnes. Besoins Budget d'accompagnement vers des services spécialisés	15 000 $/an
Projet 3 - Harmonisation du travail de rue en Haute-Yamaska Défis Assurer une coordination d'Impact de rue à long terme Le rapport a identifié une série de défis afin de mieux harmoniser la pratique. Besoins Assurer une coordination d'Impact de rue Uniformisation des outils statistiques Stratégie de rétention des travailleuses de rue (uniformiser et bonifier les conditions	 15 000$/an 2 500$ (non récurrent) 7 500$
Projet 4 - Atelier culinaire pour les personnes vivant en situation ou à risque d'itinérance Défis Assurer une continuité du service sera impossible sans financement récurrent. Perte des services à Ste-Cécile-de-Milton et avec les jardins collectifs, Diminution du service au Partage Notre-Dame et chez SOS Dépannage. Besoins Embauche d'un cuisinier/animateur et achats de nourriture	50 000$/an

Projet 5 - Développement de l'agriculture urbaine en Haute-Yamaska Défis Perte d'une intervenante pour l'animation pour transférer les connaissances en jardinage, favoriser a cohésion sociale et la coordination de l'ensemble des jardins. Volonté des acteurs à travailler de concert avec la ville afin d'intégrer des objectifs d'agriculture urbaine dans les documents de planification mais absence de groupe porteur ou coordonnateur. Les gestionnaires des jardins n'ont plus de budget pour l'achat des semences et du matériel de jardinage. Appui de la ville (régressif) pour l'animation, l'achat des semences et du matériel liés aux jardins développés Besoins Intervenant pour coordonner les travaux d'intégration stratégique de l'agriculture urbaine et de proximité.	15 000$/an
Projet 6 - Atelier culinaire - apprendre à cuisiner au fil des récoltes Défis Assurer une continuité du service sera impossible sans financement récurrent. Besoins Embauche d'un cuisinier/animateur	8 000$/an
Projet 7 - Recherche-action sur les problématiques vécues par les locataires Aucun défi	0
Projet 8 - Soutien pour la recherche et le maintien au logement Aucun défi	0
Projet 9 – Ateliers Porte-clés Défis Sans financement, le projet ne peut être offert. Après l'évaluation, des entreprises ont financés la poursuite jusqu'en juin 2016. Aucun engagement par la suite. Perte anticipée de 2 écoles défavorisées, 80 ateliers, 20 enfants en septembre 2016. Besoins Intervenante pour accompagner les familles	45 000$
Total des besoins de financement récurrents	**235 500$**
Total des besoins de financement non-récurrents	**2 500$**

Selon notre analyse, un montant annuel de 235 000$ serait nécessaire au prolongement des projets démarrés avec le PARSIS. Il est dommage de constater que le troisième plan national de lutte à la pauvreté ne succède pas à celui qui vient de prendre fin et que les instances gouvernementales n'aient pas amorcé cette réflexion en amont en envisageant dans le budget 2014 les sommes nécessaires pour planifier le 3e plan et dans les budgets suivants pour assurer une continuité de la volonté provinciale.

Malgré qu'un critère important de sélection des projets du PARSIS consiste à la pérennité des projets après les subventions, beaucoup d'entre ceux-ci vont perdurer avec grande difficulté et d'autres n'auront tout simplement pas les ressources pour pouvoir en assurer la continuité. Autant nous pouvons nous féliciter de l'impact de ce plan d'action, autant nous pouvons nous inquiéter de la perte ou de la diminution des services développés après la fin des subventions.

5. RECOMMANDATIONS

1- Laisser les experts communautaires locaux décider des priorités et des critères d'admissibilités des projets

Identification des besoins

Deux consultations ont été organisées pour identifier les besoins alors que notre territoire détenait déjà suffisamment de connaissances pour déterminer ses priorités. Nous avons sur notre territoire une concertation intersectorielle très active qui connaît bien la réalité et les besoins de la population appauvrie. Dans notre cas, nous aurions pu simplement procéder à un exercice de validation des priorités, ce qui aurait pu sauver du temps aux partenaires et éviter des dédoublements. L'application des processus d'analyse des besoins devrait varier selon l'état d'avancement des régions pour éviter de « brûler » les forces vives du milieu.

Nous recommandons de laisser à la concertation reconnue de décider de la pertinence ou non de mener une démarche d'identification des priorités territoriales en lui fournissant, le cas échéant, les ressources financières pour procéder à cette analyse.

Rigidité des critères de sélection des projets

Tel que stipulé à la page précédente, il serait préférable de financer les projets en s'assurant de la continuité de financement des projets ou encore de retirer le critère de la pérennité. Malgré ce critère imposé, beaucoup de projets vont perdurer avec grande difficulté et d'autres n'auront tout simplement pas les ressources pour pouvoir en assurer la continuité.

Également l'impossibilité de financer des projets liés à la mission de l'organisme porteur a plusieurs conséquences néfastes, notamment par la perte de temps et de productivité liées à la conception d'un nouveau projet alors que ceux qui existent, souvent évalués positivement, sont précaires ou compromis à moyen terme dû à une faible indexation du financement des organismes. L'obligation de présenter des projets novateurs peut faire de l'ombre aux besoins priorisés.

Nous recommandons d'accorder une plus grande importance au financement d'interventions directes aux personnes vulnérables que d'instaurer des critères administratifs tels que ceux liés à la pérennité des actions ou d'instaurer des projets novateurs.

Également, nous recommandons de financer la mission des organismes communautaires en plus grande difficulté plutôt que de financer des projets ponctuels. Ces organismes devraient être identifiés en concertation.

2- Avantage des projets concertés intégrés à un plan d'action

Établir les priorités sur le territoire de manière concertée a été, selon nous, un facteur important de réussite. L'approche concertée garantit une cohésion optimale des ressources du milieu en les amenant à s'entendre plutôt que d'être en compétition.

Définir les stratégies d'action de manière intégrée dans un plan d'action a permis d'accroître la cohérence des actions posées.

Nous recommandons que les prochaines stratégies locales de lutte à la pauvreté s'inspirent de la démarche de concertation par la réalisation d'un plan d'action.

3- Assurer rapidement une continuité des services offerts

Tel qu'exposé dans les défis liés au PARSIS, il est impératif d'assurer un maintien des services développés le plus rapidement possible afin d'éviter la perte des services et des expertises. Un montant annuel d'environ 235 000$ est nécessaire pour assurer leur continuité en Haute-Yamaska.

Nous recommandons de prévoir au prochain budget des enveloppes afin d'assurer la continuité des services développés et de planifier les prochains plans d'action à plus long terme afin d'éviter les délais d'application.

4- Appel d'une stratégie nationale ambitieuse et cohérente agissant sur les causes

Par leur action locale, la majorité des projets se sont attaqués aux conséquences de la pauvreté et non aux réelles causes du phénomène. À ce titre, le gouvernement provincial détient les champs de compétences privilégiés pour agir sur ces causes (revenu, accès aux services, logement, éducation, accès à l'éducation et à l'emploi, etc.).

Par ailleurs, plusieurs stratégies gouvernementales telles que les annonces de modifications à l'aide sociale et les mesures d'austérité se placent en porte-à-faux face à sa propre stratégie de lutte à la pauvreté en générant davantage d'exclusion aux services de derniers recours et en appauvrissant les classes moyennes et défavorisées. Voici un exemple éloquent. Depuis plusieurs années, le gouvernement a resserré l'accès à l'aide sociale à travers différentes modifications. L'impact des de celles-ci a créée des difficultés supplémentaires pour ceux et celles qui logent des demandes au CLE (découragement, délais de traitement, plus grande rigueur administrative et plus grande difficulté à comprendre les demandes du CLE, etc.). Un des projets les plus importants en Haute-Yamaska financé par le PARSIS concernait justement à offrir un meilleur soutien aux demandeurs afin qu'ils bénéficient de l'aide de dernier recours à laquelle ils ont droits.

Le GASP, a produit un mémoire intitulé « Vers une politique globale de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale » afin d'appeler à un véritable leadership sur cette question, de manière continue et cohérente et non pas seulement avec des plans d'action temporaires qui ne permettent pas de travailler sur les causes de la pauvreté. Le Québec a besoin de travailler davantage sur ces causes à l'échelle nationale plutôt que sur les effets de la pauvreté dans chacune des régions. Voici quelques éléments à considérer :

- ✓ Élaborer une politique globale en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- ✓ Rehausser les protections publiques pour assurer à tous un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (MPC)
- ✓ Investir massivement dans le logement social
- ✓ Donner des moyens suffisants à la Politique en itinérance
- ✓ Rehausser le financement des organismes communautaires
- ✓ Investir dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et dans les interventions d'accompagnement à l'emploi
- ✓ Agir en cohérence de manière latérale en cohérence avec la loi 112 visant à éliminer la pauvreté

- ✓ Éviter les mesures d'austérité ayant un impact sur les gens vulnérables
- ✓ Ne pas adopter la loi 70 sur l'aide sociale
- ✓ Éviter toute mesure fiscale, hausse de tarifs des services publics et de taxes ou encore toute mesure susceptible d'avoir un impact sur le budget des moins nantis

6. CONCLUSION

Le GASP est heureux d'avoir offert son expertise dans le cadre de la démarche du PARSIS tant en Haute-Yamaska qu'au Comité régional de lutte à la pauvreté de la Montérégie-Est. L'expérience démontre la capacité des localités et des organismes à identifier leurs propres besoins et des interventions à déployer mais également la pertinence des enveloppes gouvernementales qui sont les outils pragmatiques pour y répondre.

Les acteurs de la Haute-Yamaska peuvent être fiers des décisions prises et des interventions qui ont eu impact considérable sur notre territoire. Le fait que le milieu est mobilisé depuis plusieurs années pour trouver des actions et des solutions aux défis liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale a facilité grandement le processus. Cette concertation permettra dans les mois à venir d'assurer une continuité d'une majorité des projets.

Ce présent rapport témoigne de l'impact structurant que peut insuffler quelques 300 000$ dans un territoire. Avec ce soutien la Haute-Yamaska a su innover, développer de nouvelles expertises, tisser de nouvelles collaborations, mobiliser le milieu, expérimenter et élargir le spectre des interventions, répondre à des besoins non-répondus et approfondir les connaissances des intervenants sur les priorités locales en matière de lutte à la pauvreté.

En remerciant le gouvernement d'avoir investi dans son plan de lutte contre la pauvreté et en souhaitant que les prochaines stratégies se succèderont les unes aux autres pour éviter des ruptures de service. En espérant qu'une réflexion soit entamée à l'égard de la cohérence avec les autres stratégies gouvernementales et que des engagements plus ambitieux permettront de répondre aux besoins criants qui touchent plus de 10 000 personnes sur notre territoire.

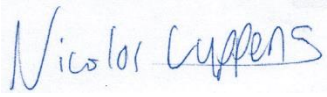

Nicolas Luppens
Coordonnateur

Roger Lafrance
Président

Groupe actions solutions pauvreté (GASP)
Courriel : gasphauteyamaska@gmail.com
Téléphone : 450 378-0990
Site internet : www.gasph-y.net